ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 113268

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur l'application des nouvelles dispositions en matière de sécurité incendie et des normes d'accessibilité par le secteur de l'hôtellerie-restauration. Il le prie de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour aider ces professionnels à faire face à cette obligation.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113268
Rubrique : Hôtellerie et restauration
Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation
Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 6999
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)